



Dumoulin bois

Tout Parquets Chêne et exotique, bardage, lambris, lames de terrasses
Plan de travail, étagères, marches d'escaliers sur mesures. Bois toutes essences, bois BMT
Vernis, teinte, colle à parquet, accessoire ...
315 avenue du Général de Gaulle 94500 CHAMPIGNY sur MARNE
Tel: 01.47.06.14.72 Fax: 01.48.81.82.72

Classement des parquets chêne massif selon la norme NF B 54-001

(Tous nos parquets sont traités contre les piqûres)

DESCRIPTIF : LAMES MASSIVES Ep: 14mm et 23 mm



Premier symbole Pr

Tolérance des longueurs de la coupe de pierre en largeur 65 à 95
Minimale 35 cm / Moyenne 55 cm
Nombre de lames inférieur ou égal à 400 mm: inférieur à 20%

Sont admis sur le parement :

- ✓ les nœuds clairs de diamètre maximal 8 mm
- ✓ les ronces peu marquées
- ✓ les pattes de chat peu apparentes
- ✓ le nombre total des anomalies ne peut dépasser 3 par ml de lame, il est limité à 1 pour les lames de longueur ≤ 40 cm

Sont admis au contreparement :

- ✓ l'aubier sain sur une épaisseur ne dépassant pas le milieu de la joue supérieure de la lame
- ✓ les défauts n'affectant pas la durabilité et la solidité du parquet



RUSTIQUE symbole Ru

Tolérance des longueurs de la coupe de pierre en largeur 65 à 95
Minimale 25 cm / Moyenne 45 cm
Nombre de lames inférieur ou égal à 350 mm: inférieur à 25%

Sont admis sur le parement :

- ✓ tous nœuds, défauts et anomalies, gerces, ronces, piqûres noires ainsi que de légères imperfections d'usinage, traces de lattes à condition que leur importance et leur disposition ne puissent compromettre ni la solidité, ni la durabilité du parquet

Sont admis au contreparement :

- ✓ tous les défauts n'affectant ni la solidité, ni la durabilité du parquet mis en œuvre



NATURE symbole Na

Tolérance des longueurs de la coupe de pierre en largeur 65 à 95
Minimale 25 cm / Moyenne 45 cm
Nombre de lames inférieur ou égal à 350 mm: inférieur à 25%

Sont admis sur le parement :

- ✓ le bois non duraminisé (aubier sain, lunure) sans limitation
- ✓ les nœuds sains et adhérents de diamètre maximal 10 mm, sans limitation en nombre

Sont admis au contreparement :

- ✓ l'aubier et tous les défauts n'affectant ni la solidité, ni la durabilité du parquet mis en œuvre

CONFORT symbole Co

Tolérance des longueurs de la coupe de pierre en largeur 65 à 95
Minimale 30 cm / Moyenne 45 cm
Nombre de lames inférieur ou égal à 400 mm: inférieur à 30%

Sont admis sur le parement :

- ✓ les nœuds clairs et pattes de chat de diamètre maximal 10 mm
- ✓ tolérance de très légères petites gerces et traces de lattes

Sont admis au contreparement :

- ✓ l'aubier sain peut apparaître occasionnellement sur la belle face dans la limite de 3% de la largeur des lames (70/23 = 2 mm maxi . 100x23 = 3 mm maxi . 150x23 = 5 mm maxi)
- ✓ les défauts n'affectant pas la durabilité et la solidité du parquet

PREMIER – CONFORT

Tolérance des longueurs de la coupe de pierre en largeur 100 à 180
Minimale 40 cm
Longueur de lames inférieure à 1000 mm: 50%

Parquet Pr mélangé avec maximum 30% de lames confort

Sont admis sur le parement :

- ✓ les nœuds clairs et pattes de chat de diamètre maximal 10 mm
- ✓ tolérance de très légères petites gerces et traces de lattes

Sont admis au contreparement :

- ✓ l'aubier sain peut apparaître occasionnellement sur la belle face dans la limite de 3% de la largeur des lames (70/23 = 2 mm maxi . 100x23 = 3 mm maxi . 150x23 = 5 mm maxi)
- ✓ les défauts n'affectant pas la durabilité et la solidité du parquet

CLASSIQUE

Tolérance des longueurs de la coupe de pierre en largeur 100 à 180
Longueur de lames 400 à 2200
inférieure à 1000 mm: 10% maxi

Sont admis sur le parement :

- ✓ les nœuds sains de diamètre maximal 25 mm
- ✓ les nœuds rebouchés de diamètre maximal 8 mm
- ✓ le bois aux veines, quelques traces de lattes
- ✓ l'aubier sain peut apparaître occasionnellement sur la belle face dans la limite de 4% de la largeur de la lame (110x22 = 6mm . 180x22 = 7 mm)

Sont admis au contreparement :

- ✓ Tous les défauts n'affectant pas la durabilité et la solidité du parquet

DÉCO

Tolérance des longueurs de la coupe de pierre en largeur 100 à 180
Longueur de lames 400 à 2200
inférieure à 1000 mm: 10% maxi

Sont admis sur le parement :

- ✓ tous les nœuds sains et rebouchés
- ✓ la décoloration de séchage et occasionnellement de l'aubier
- ✓ le bois aux veines, quelques traces de lattes
- ✓ les défauts et anomalies, gerces, ronces, piqûres noires ainsi que de légères imperfections d'usinage, traces de lattes à condition que leur importance et leur disposition ne puissent compromettre ni la solidité, ni la durabilité du parquet

Sont admis au contreparement :

- ✓ Tous les défauts n'affectant pas la durabilité et la solidité du parquet

Tous nos prix catalogue sont en euros hors taxes

Site : www.dumoulin-bois.fr

Nous nous réservons tous droits de modifications de prix et de caractéristiques sur nos produits sans préavis
Sarl au capital de 48000 euros RCS Créteil B354096109 - SIRET 35409610900013 - APE 4673A